

ESSON

Bulletin Municipal 2018



Meilleurs Vœux 2018



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser à tous mes meilleurs vœux. Je pense plus particulièrement à ceux qui n'ont malheureusement pas pu se déplacer aux traditionnels vœux du maire.

Nous venons de terminer 2017, avec ses joies et ses peines et aurons une pensée plus particulière suite à la disparition de notre doyen d'âge, M. **René DUVAL**, 97 ans.

Notre village a connu une année 2017 paisible, comme les précédentes, soucieux que nous sommes tous de préserver les valeurs, certes modestes mais essentielles auxquelles nous sommes fortement attachés, à savoir, la simplicité, la courtoisie et la convivialité.

Travaux 2017 :

- rénovation de la façade de l'école (joints)
- réfection des trottoirs au « Bas d'Esson »
- mise en conformité de l'accès au cimetière
- remplacement de la porte principale de l'église
- pose d'une réserve incendie de 60 m³ à « La Neuville »
- toiture de la dépendance du presbytère

Projets 2018 :

- pose d'une réserve incendie de 60 m³ au « Dégoutreuil »
- réflexion sur les travaux à engager à l'église

Notre école compte à ce jour 130 élèves, preuve de son importance au sein du territoire intercommunal.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale.

Je pense entre autres à l'ensemble du **Conseil Municipal**, au **Comité des fêtes** et à nos agents **Claire, Isabelle, Emmanuel et Franck**.

Mes plus vifs remerciements aux membres de la commission chargés de la réalisation de ce bulletin et plus particulièrement à Fabrice ANGOT et Francis MARTEL.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Je forme des vœux pour que l'année 2018 vous apporte, à vous et vos proches, la Joie, la Réussite et la Santé.

Gilles PITEL
MAIRE

Comité Des Fêtes



La dynamique équipe du comité des fêtes d'Esson a pour objectif principal de divertir les grands et les petits de la commune.

Le Comité des Fêtes est un partenaire fidèle et efficace de la commune l'accompagnant dans la réussite de grands événements.

Comme chaque année, ses membres organisent, participent à différentes manifestations, en 2017 nous vous avons proposé :

- **Fête patronale :**

Nous n'avons pas pu organiser cette animation. L'année prochaine nous essayerons de vous proposer une formule modifiée de cet évènement.

- **Noël des enfants de la commune :**

Un spectacle de magie vous a été présenté par MAKITO, où l'ensemble des enfants se sont amusés.

Le Père Noël nous a fait la gentillesse de passer pour distribuer généreusement des cadeaux pour les enfants. Les aînés de la commune ont également été gâtés. La journée s'est terminée par un goûter.

Toute l'équipe du comité des fêtes se réjouit du nombre grandissant, des habitants venant assister au spectacle.



Un grand merci à M. MARTEL Francis, pour le choix de ce superbe spectacle

Président :

ROUX Eddy

Trésorier :

FESSARD Céline

Secrétaire :

BAILLIEUL Mathilde

Membres :

ANGOT Fabrice

LAISNEY Annick

MARTEL Dominique

BEAUNIEUX Serge

PITEL Gilles

VENDANGE Marie-Thérèse













Cette année, l'école d'Esson accueille 130 élèves répartis en 6 classes. Mmes Sandra PUCETTI, Marion NEROU, Laura CHARDINNE et Marie PAUL ont rejoint l'équipe enseignante. Mmes NEROU et PUCETTI ont en charge la classe de Petite et Moyenne Sections ; Mme CHARDINNE, la classe de CP-CE1 et Mme PAUL assure la décharge de direction de Mme BERNIER. Bienvenue à elles !

Nous nous réjouissons également de travailler avec Mme Sandrine MOUILLARD (garderie du mercredi, cantine et ATSEM en PS-MS), Mme BACON (garderie matin et soir, accompagnatrice dans le bus tous les mercredis cantine et ATSEM en MS-GS) ; Amandine DESFOURNEAUX (accompagnatrice dans le bus, cantine et ATSEM en GS-CE1) actuellement en congé de maternité est remplacée par Elodie LARUE. Sans oublier Isabelle LEROY(Bus, cantine, TAPS et garderie du soir), Jessie HASTIN (cantine et TAPS), Laëtitia OUARATTA et Anne-Sophie LEROUX qui encadrent la cantine et le temps périscolaire.

Nous avons le plaisir de vous présenter les 6 classes de l'école « Les Trois Villages » :



Les 22 élèves de la classe de PS-MS de Marion NEROU et Sandra PUCETTI



Sandra PUCETTI-Madison MARTIN-
Lola BAILLIEUL-Eliot MARIE-Candice
VAUCLAIR-Sandrine MOUILLARD
(Atsem)-Timéo BREUILLY- Marceau
RAIMON-Louna PREHU-Céline
LECHEVALIER- Marie CHOLET-Natéo
GAUCHER LE MOGUEN-Mylann
RUCKL-Albane CORMIER MANCEL-
Séléna PIERRE-Shana BAUCHART-
Luka JOUANNE-Lorine SIMON-Hugo
VOISIN-Elyna CAILLEUX BELAMY-
Yanis VIMONT-Erika DESSAINT-Lou
MERAH JACQUET-Eugénie PERRIN



L'Ecole



Les 22 élèves de la classe MS-GS de Christelle GRANGE



Christelle GRANGE-Anaë JOUVENCEL-Muriel BACON (atsem)-Jonas POINCHEVAL-Lisa BOILLARD-Sloan MARTIN-Maëlie MADELEINE -Charlie SIX-Pauline FENAND (Stagiaire)-Léon GAMBART- Christine MUSSILLON (AVS)-Renan BAILLIEUL-Nino CANDELON-Léane POUHIER-Eléonore PERRIN-Anna ETIENNE-Emile DESLANDES-Lya THOMAS-Maxence FOUBERT-Luna JOUANNE-Mathias ELLIER-Lisa DUREL-Abygaëlle TARRAL-Lyam CHEVALIER



Les 23 élèves de la classe de GS-CE1 de Patrice LEVIEUX



Elodie LARUE(Atsem)-Lou DURAND MARIE-Prudence DECAEN-Enzo CANDELON-Arthur CHENU-Ambre LAINE-Gabin QUERE LEREBOURG- Patrice LEVIEUX-Saul SIX- Maëlys VOISIN-Estéban JOUVENCEL-Inès GAMBART-Manon ETIENNE-Léon CASSIER-Lilou PREHU-Yanis SOCHON-Enora OLIVE-Lilian BERTIN-Calie MADELAINE-Carl ADELEE



Les 23 élèves de la classe de CP-CE1 de Laura CHARDINNE



Tristan HASTIN-Alysé BINET-Joris BOILEVE-Micaëlla PIERRE-Jules CHAUVIN-Jade BOILLARD-Jade ELLIER-Clément CHOLET-Laura CHARDINNE-Joris BERTON-Lizie ROUX-Evan HURE-Liséa JOUANNE-Zoé CINGAL-Benjamin TARRAL-Camille CHEVALIER-Méline PERRETTE-Sarah SCELLES MESSU-Agathe MAUBANC-Pierrick SIMON-Elise PAUCTON-Baptiste LEMESLE-Cali DURAND MARIE-Matéo BREARD (absent)



L'Ecole



Les 22 élèves de la classe de CE2-CM1- CM2 DE Claude BAUPIN



Marie PAUL-Sean DESSAINT-Sunjah JEAN DE DIEU-Kylian BESONGNET-Alicia DE OLIVIERA-Lana HASTIN-Alexandre MAHERAULT-Clara MAUBANC- Claude BAUPIN-Corentin LEMESLE-Marylou ANDRE-Romarc HARRAND LEMAROTEL-Célestin LEBOUCC-Gwladys FOUBERT-Lola PERRETTE-Paul PUTIGNIER-Carla MARTEL-Emmanuelle BERNIER-Valentin VIMONT-Lana BOULOT-Alex POUHIER-Louna MARIE-Paul CHAUVIN-Tyffène SONNET-Floryan EVEN



Les 23 élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 d'Emmanuelle BERNIER et Marie PAUL



Marie PAUL-Camille JUIN-Céléna SOCHON-Aaron AUCOUTURIER-Eloane BESONGNET-Raphaël PAUCTON-Jashun JEAN DE DIEU-Maëlle GAUCHER LE MOGUEN- Claude BAUPIN-Jeanne SIX-Clément CINGAL-Clémence VAUCLAIR-Nohan ANDRE-lizy O'HARA BONNEVILLE-alix DESLANDES-Enola HASTIN-Jordan BOULOT-Pierre PUTIGNIER-Emmanuelle BERNIER-Océane GRAINDORGE-Louna DOUBLET-Simon DUREL-Louna Clément EVEN-Corentin HARAND LEMAROTEL-Leïlou COUDRAY



INFOS Utiles

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants nés en 2015. Vous devez vous munir :

- Du livret de famille.
- Du carnet de santé de l'enfant.
- D'un justificatif de domicile.

Et vous rendre à la **mairie d'Esson** aux heures de permanences : Mardi et Jeudi de 16H00 à 18H30.

Pour toute autre inscription en cours d'année, un certificat de radiation vous sera demandé en plus de toutes les pièces citées ci-dessus.

L'Ecole « Les projets »



L'escrime

Cette année encore, nous avons accueilli **Hermann Chaume**, maître d'armes qui a proposé 8 séances d'escrime aux élèves du CE2 au CM2.



Sensibilisation à la Sécurité routière avec notre partenaire, les Assurances GROUPAMA

Pour la première fois cette année, tous les élèves de l'école ont reçu une éducation à la sécurité routière. Les élèves du cycle 3 ont pu se rendre compte que la ceinture de sécurité était très utile grâce au simulateur « Clic-choc » !

Les CM1-CM2 ont passé quant à eux leur permis vélo tandis que les CE2 ont passé leur permis piéton.

Tous les élèves de l'école ont reçu un gilet jaune de sécurité !



L'Ecole « Les projets »



Spectacle « La Danse au fil du temps » au Cinéma le Normandy du Hom

Cette année tous les élèves de l'école se sont concentrés sur les arts de la scène.

En partenariat avec M.CHAPUS, chorégraphe, les élèves ont présenté un spectacle de danse intitulé « la danse au fil du temps » au cinéma Le Normandy du Hom.





Camping à la Base Lionel Terray de Clécy les 2 et 3 juillet 2017

Au programme : Course d'orientation, Kayak, Olympiades avec les maternelles, Camping et barbecue...





Travaux



Trottoirs Bas d'ESSON

Réfection d'une partie des **trottoirs** en bordure de la RD562 au hameau du **BAS d'ESSON**. Ces travaux ont eu pour but de sécuriser les mouvements piétonniers, les stationnements de véhicules et les entrées d'habitations.



Peinture atelier communal

Plusieurs personnes bénévoles de la commune se sont réunies un samedi ensoleillé de septembre, dans la joie et la bonne humeur afin de teinter le revêtement des bois extérieurs de l'atelier communal.



Citerne

Avec l'évolution de la réglementation, il est désormais nécessaire de mettre en place des solutions d'accès à l'eau en cas d'incendie.

Le réseau de distribution et les points d'eau naturels au hameau de LA NEUVILLE ne permettant pas de répondre à l'ensemble des besoins ou des contraintes exprimées par les Services départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la commune a donc procédé à l'installation d'une citerne d'une contenance de 60 m3.



Cette citerne a été enterrée à l'entrée du hameau. Cette Réserve avec poteau d'aspiration bleu à prise apparente permet un branchement du matériel des pompiers dans les plus brefs délais.



Porte de l'église et marches

L'ancienne porte de notre église était très abîmée, il n'était pas envisageable de procéder à la restauration de celle-ci. Une nouvelle porte, en chêne, sur le même modèle que l'ancienne, de fabrication artisanale a été posée courant décembre 2017.

Au vue de la nouvelle réglementation, une allée bétonnée pour accéder plus facilement à l'entrée principale de l'église a été réalisée. Les marches à chaque entrée du cimetière ont été modifiées afin de respecter les nouvelles normes en vigueur.



Toiture presbytère

Réfection totale de la toiture de la dépendance du presbytère.



Façade Ecole

Après un bon décapage de l'ancien crépi, la façade de l'école a été rénovée. (joints et pierres apparentes)



Assistantes & Naissances



Assistantes maternelles

Mme DUMAS Catherine	rue de la Neuville	Tel : 02.31.79.35.96
Mme DEVE Laetitia	5 rue Victoria Le Hat Breuil	Tel : 06.29.18.09.97
Mme LABATUT Cécile	12 rue Victoria Le Haut Breuil	Tel : 02.31.86.09.87
Mme LEMONNIER Nadège	2 rue des Lavandières	Tel : 02.31.39.59.77
Mme POUHIER Judith	7 rue du Bas Breuil	Tel : 02.31.93.08.99
Mme SAHNOUN Naima	11 rue de la Neuville	Tel : 06.69.50.15.59
Mme SCHERMESSE Christina	2 rue de la Neuville	Tel : 02.31.47.97.36
Mme VOISIN Sylvie	15 rue des Fosses	Tel : 02.31.79.41.22



Naissances

Date naissance	Nom et Prénom	Lieu	Père	Mère	Adresse
09/01/2017	Gabriel GOMEZ	Caen	Marc-Antoine GOMEZ	Adeline DRION	7 rue Victoria
30/01/2017	Capucine LAUDIER	Caen	Mathieu LAUDIER	Sophie FOURREY	3 rue de l'Arguilly
05/02/2017	Clément ETIENNE	Caen	Nicolas ETIENNE	Stéphanie ALEXANDRE	6 rue des Fosses
05/07/2017	Naelle MARIE	Caen	Jérôme MARIE	Charlotte CHÈNEL	3 impasse du Dégoutreuil



Mariages & Décès



Mariages

Cécilia PROD'HOMME et Maxime MADELEINE

Le 9 septembre 2017



Le 8 avril 2017

Sophie LELIEVRE et Dominique PUCEL



Décès

31/12/2017

René DUVAL

20/10/2017

Philippe FENAND





Animations



Repas des aînés

Le 5 novembre 2017, Les aînés ont partagé le repas de fin d'année offert par la municipalité. Ce repas excellent, réalisé par le traiteur « **Lechevallier** » a entièrement satisfait les invités.



L'ambiance fut chaleureuse et joyeuse. Les membres du conseil municipal se sont joints aux invités. Nous rappelons que toute personne résidant sur la commune d'ESSON et âgée d'au moins 65 ans est invitée à ce repas.



Goûter de Noël

Dimanche 3 décembre 2017, la salle des fêtes de la commune était pleine à l'occasion du spectacle de Noël organisé conjointement par la municipalité et le comité des fêtes. Les nombreux enfants présents ont pu profiter du spectacle de magie de « **MAKITO le magicien** ». Suite à quoi, dans une arrivée triomphante, la personne que tout le monde attendait, le Père Noël fut acclamé par tous les enfants. Il a distribué avec beaucoup d'affection des cadeaux à tous les enfants et s'en est allé continuer sa distribution dans d'autres villages.



Un bon goûter pour les enfants et les parents s'en est suivi. A cette occasion, la municipalité a également offert à nos aînés de 70 ans et plus, un panier garni de produits régionaux.



Vœux du Maire

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal ont le plaisir de souhaiter leurs bons vœux aux habitants d'Esson.



Remise d'une médaille à trois de nos conseillers pour leur engagement et leur implication au sein de notre commune depuis plus de 20 ans.

- **Marie Thérèse** **Vendange**
- **Monique** **Massieu**
- **Jean** **Pitel**



Associations



ADMR, la référence du service à la personne

AUTONOMIE



Nous avons décidé de bien vieillir chez nous !

AUTONOMIE

Nous accompagnons au quotidien les personnes en perte d'autonomie.

- ENTRETIEN DU LOGEMENT ET DU LINGE, COURSES,
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT,
- PRÉPARATION DES REPAS OU LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE,
- TRANSPORT ACCOMPAGNÉ...

DOMICILE



J'ai décidé de me ménager !

DOMICILE

Nous vous facilitons la vie !

- MÉNAGE,
- REPASSAGE...

FAMILLE



Pour s'occuper de moi, mes parents ont trouvé la solution !

FAMILLE

Nous vous aidons ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille.

- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE,
- HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE,
- SOUTIEN AUX FAMILLES,
- ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE (TISF)...

SANTÉ



Ma santé c'est ma priorité !

SANTÉ

Nous vous proposons des soins à domicile pour tous, sur prescription médicale.

- SERVICES DE SOINS INFIRMIERS POUR PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES.

La dimension humaine en plus !

La qualité avant tout !

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- Nos services peuvent être pris en charge par les collectivités locales ou les organismes sociaux.
- 50 % des coûts sont déductibles de vos impôts (article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation).

Des professionnels à votre écoute

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

L'ADMR de Thury-Harcourt c'est :

- 29 060 heures d'activité en 2016,
- 40 aides à domicile,
- 27 bénévoles,
- 206 bénéficiaires,
- 22 communes desservies.



Contactez-nous :

Référent bénévole sur votre commune :
Françoise BEAUNIEUX - Tél : 02.31.79.72.30

Association ADMR de THURY-HARCOURT
Maison des services - 4 rue Docteur Gourdin
THURY-HARCOURT
14220 LE HOM
Tél : 02 31 23 96 02

Ouverture public le mardi, jeudi et vendredi de
10h00 à 12h00

E-mail : thury@fedel4.admr.org

Associations



Solutions de téléassistance N°1 en France



Présence Verte propose les solutions
les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie,
chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité



Simplicité

Avec la téléassistance Présence Verte vous êtes relié 24 h/24 et 7 jours/7 à notre centrale d'écoute
en cas de chute, de malaise ou de sentiment d'insécurité.

Un simple appui sur votre déclencheur et vous êtes alors mis en relation avec un opérateur de la
centrale d'écoute, qui identifie rapidement vos besoins afin de vous apporter la réponse la mieux
adaptée : intervention de la famille, d'un voisin, du médecin, d'une psychologue ou des pompiers si
cela est nécessaire.

Découvrez les nouveautés

- Le téléphone mobile avec géolocalisation
- La boîte à clé
- Le cadre photo numérique connecté à la
téléassistance
- Le chemin lumineux

Votre mairie se mobilise !

Grâce à la convention de partenariat signée entre Présence Verte et Esson,
vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels :

Nouveau !

Les Frais d'installation sont GRATUITS au lieu de 30€
Remise mensuelle de 5€ pendant les 6 premiers mois, soit 19.90€/mois au lieu de
24.90€/mois ! pour les lignes RTC

Notre service ouvre droit à une déduction fiscale de 50% pour les personnes imposables sur
les revenus ou un crédit d'impôt de 50% pour les personnes non imposables,

La maintenance et les dépannages sont gratuits.

D'autres aides financières sont possibles :

- Conseil départemental (ADPA), Génération Mouvements, Mutualia, Malakoff Médéric,
Familles Rurales, ONAC, FNAROPA, DEKSIT, CARSAT, MSA, RSI, CNRACL, SNCF,
RATP, AGRICA.), caisses de retraites...

**Pour en savoir plus, votre conseiller Présence Verte est à
votre écoute au
02 31 25 39 10**



Associations



OMAC « Cinéma »

Si la fin de l'année 2016 a apporté confirmation des espoirs quant à la fréquentation de notre cinéma, puisque nous avons dépassé le record annuel qui datait de 2006, l'année 2017, certes beaucoup moins exceptionnelle, reste à un niveau honorable et la santé de notre association ne semble pas en péril, en partie grâce au soutien financier des collectivités environnantes, en particulier celle d'Esson que nous tenons à remercier.

2018 s'annonce plus difficile puisqu'il est prévu que le cinéma soit fermé pendant cinq semaines entre le 15 janvier et le 16 février. Cependant cette fermeture, imposée par la mise aux normes d'accessibilité de la salle, aura d'heureuses conséquences puisque vous trouverez à la réouverture un hall d'entrée beaucoup plus accueillant et surtout un ascenseur permettant l'accès de la salle aux personnes à mobilité réduite, ce qui nous était depuis longtemps demandé.

Signalons enfin, dans les événements de l'année 2017, que nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la salle les enfants de l'école des Trois Villages et leurs parents pour la traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

Rendez-vous donc au cinéma Le Normandy pour la réouverture le 16 février 2018 (date sous réserves).

Pour l'association Omac Cinéma, Claude Baisnée, trésorier.



OMAC « Spectacles »

jeudi 8 février
bus vers Aunay-S/Odon

danse contemporaine
Cie BurnOut
«P=mg»
suivi de **«Compact»**
de Jann Gallois

Avec un solo sur la force de la pesanteur, qui s'applique à chaque particule du corps et nous tire constamment vers le bas, et un duo avec comme seule contrainte le contact extrême et permanent, les danseurs nous embarquent dans un tourbillon d'émotions jusqu'à l'harmonie attendue.




mardi 20 mars

théâtre
2b company
«Conférence de choses»

Pierre Mifsud, sorte de Don Quichotte chevauchant Wikipédia, fait tourner les moulins de la connaissance, et ne s'arrête plus de parler jusqu'à ce qu'un minuteur ne l'arrête. Une incroyable performance d'acteur qui présentera un épisode différent de sa conférence lors de chaque représentation dans la Calvados !




vendredi 13 avril

farce clownesque
ACTEA
«Bienvenue en Corée du Nord»

De retour de Corée du Nord, quatre clowns font le récit de leur voyage. Fragiles porte-voix des oubliés et des opprimés, ils sont aussi par leur maladresse, de formidables contestataires du pouvoir. Car pour parler d'un pays aussi mystérieux, quoi de mieux que la dérision, le clown et le rire qu'il déclenche !.

TARIFS



Associations



VETIFER



L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) VETIFER propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Nos 3 salariés en CDI encadrent 20 salariés en CCDI qui s'aguerrissent aux différents métiers liés au textile et à son entretien (Collecte de dons de vêtements, vente en magasin, lavage écologique, repassage, retouche de vêtements confiés). Nous avons actuellement 2 antennes, une à Bretteville sur laize et depuis le 4 avril 2017 VETIFER Suisse Normande a ouvert ses portes à Le Hom Thury Harcourt 8, rue de Caen. Ce magasin solidaire à l'image de celui du Cingal soutenu par l'ensemble des élus de la Communauté de Commune Cingal Suisse Normande. Nous y employons 9 salariés du territoire de tout âge et de tout horizon, structure de l'Economie Sociale et Solidaire, nous menons, à leur côté, un suivi de proximité, afin de les faire monter en compétences tant sur leur savoir-faire que sur le savoir-être. Vetifer est reconnu aujourd'hui comme un véritable tremplin professionnel à visage humain entre l'entreprise et l'emploi.



Amicale du don du sang « Thury Harcourt et de sa région ».

DATES DES PROCHAINES COLLECTES 2018



SALLE ERNIE BLINCOW
THURY-HARCOURT-LE HOM
Le Vendredi de 15h30-19h00
Le Samedi de 9h-12h

Vendredi 19 et samedi 20 Janvier
Vendredi 30 et Samedi 31 Mars
Vendredi 29 Juin et Samedi 30 Juin
Vendredi 21 et Samedi 22 Septembre
Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre

Assemblée Générale «Salle GRINGORE »
SAMEDI 03 Mars 2018 A 18H30

Randonnées 2018



17 février 2018

LE VEY

Départ 14h de la mairie

17 mars 2018

FRESNEY LE PUCEUX

Départ 14h de la salle des fêtes

29 avril 2018

ESSON

Départ 9h30 et/ou 14h30 de la salle des Fêtes

Randonnée gourmande (matin) - Tarif : 2 €

Possibilité de déjeuner - Tarif : 12 €

Réservation au 02 31 79 63 61 / 02 31 79 38 07

Randonnée (après-midi)

19 mai 2018

SAINT GERMAIN LE VASSON

Départ 14h de la mairie

16 juin 2018

CAUMONT SUR ORNE

Départ 20h de la mairie

12 juillet 2018

THURY-HARCOURT - LE HOM

Départ 14h de l'Allée Cavalière

26 juillet 2018

GRIMBOSQ

Départ 14h de la mairie

09 août 2018

MOULINES

Départ 14h de la mairie

23 août 2018

LE BÔ

Départ 14h de l'église

15 septembre 2018

CESNY BOIS HALBOUT

Départ 14h de la mairie

20 octobre 2018

SAINT OMER

Départ 14h de la salle des fêtes

17 novembre 2018

ANGOVILLE

Départ 14h de la mairie

15 décembre 2018

CROISILLES

Départ 14h de la Mairie



Balade gourmande à ESSON

Balade gourmande à ESSON le 29 Avril 2018 organisée par l'association pour la promotion du cheval de trait en Suisse Normande.

Randonnées pédestres, montée à cheval, en carriole à partir de 9H30. Café et Quatre-quarts offerts pour « la petite mise en forme du matin ». Départ et arrivée à la salle de fêtes d'ESSON. Stands d'animations au cours du circuit. Trois stands sur la reconnaissance de produits par le goût et un stand de questions sur le cheval. Concours avec attribution de points aux questions. Un lot sera offert au groupe gagnant.

Circuit d'environ 7 à 8 Kms pour la randonnée pédestre et de 12 à 15 Kms pour la randonnée à cheval. Participation demandée de 2 €.

Possibilité d'un « repas grillé » le midi. Réservation au 02.31.79.63.61 / 02.31.79.38.07.

Tarif 12 € par adulte, 8 € par enfant. Pour les plus courageux ou les retardataires une randonnée de 5 à 6 Kms sera organisée l'après-midi.

La commune d'ESSON est fière d'avoir été choisie pour cette animation. Nous comptons sur votre présence.

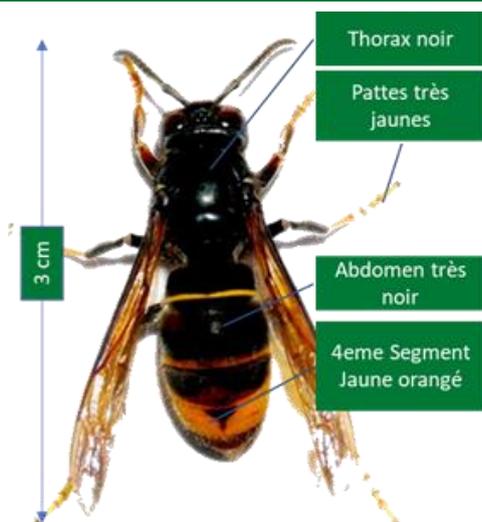
Venez nombreux

Bon à savoir...



Le Frelon Asiatique

Le Reconnaître



Face à un nid de frelon



Surtout ne pas intervenir soi-même, la destruction doit-être réalisée par un professionnel. Il est inutile de contacter le SDIS pour déclarer un nid, sauf en cas de risque imminent pour la population

Signaler le nid à la mairie de la commune où il se situe, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.

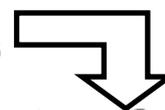
Il est inutile de signaler l'observation d'un individu sans avoir repéré le nid.



Tri Sélectif

- 😊 Pots et barquettes en plastique
- 😊 Barquettes en polystyrène
- 😊 Films, sachets et sacs en plastique
- 😊 Pots de yaourt en plastique
- 😊 Pot de crème dessert en plastique
- 😊 Barquettes de beurre
- 😊 Pots de crème fraiche en plastique
- 😊 Boîtes à œufs en plastique / en polystyrène
- 😊 Restes alimentaires

- 😊 Epluchures de fruits ou de légumes
- 😊 Vaisselle jetable (gobelets en plastique, assiettes en plastique ou en carton, serviettes en papier, couverts en plastique...)
- 😊 Les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches culotte...)
- 😊 Litières
- 😊 Balayures et poussières
- 😊 Vaisselle cassée ...



Pour l'année 2018 les sacs seront distribués à la mairie courant Février

Pour tout autres déchets (Verre, Plastiques, Papiers...) les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.



ESSON ET LA LOI FREDON



Niveau 1 d'engagement

La commune d'ESSON représentée par son maire : M Gilles PITEL a signé le 6 juin 2017 la charte bas normande d'entretien des espaces publics.

Pourquoi avoir signé cette charte ?

1 Le constat

Les molécules utilisées pour le désherbage des zones non agricoles (diuron, aminotriazole, glyphosate, méco-prop,...) sont régulièrement retrouvées dans les eaux superficielles et souterraines de Basse-Normandie.



2 Les causes

- les communes sont des consommateurs non négligeables de produits phytosanitaires
- les transferts de produits phytosanitaires vers les rivières sont 40 à 50 fois supérieurs en zones urbaines par rapport aux terres agricoles



•les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide sans dégradation préalable des molécules

un audit sur les pratiques phytosanitaires des communes, réalisé en 2004, révèle :

- beaucoup de mauvaises pratiques (surdosage, déversement dans les égouts, ...)



•une non-conformité des locaux de stockage, des équipements de protection individuelle, des produits utilisés, ...

- un manque flagrant de formation et d'information dans les communes

3 L'action

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité des Conseils Départementaux et des Agences de l'Eau.

La charte

Elle comporte trois niveaux d'engagement :

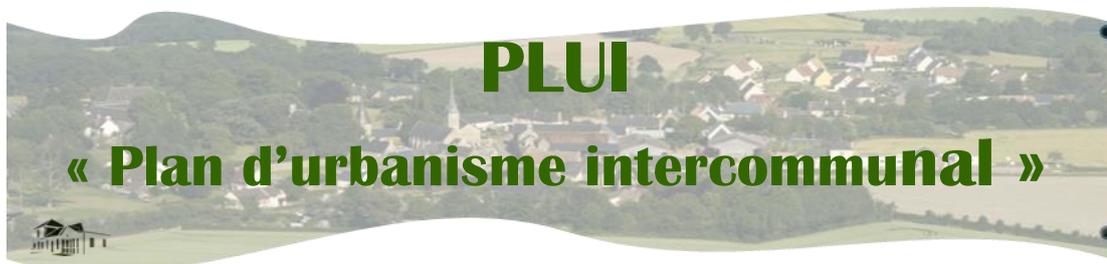
traiter mieux

- en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement
(cette étape passe par une mise en conformité préalable avec la réglementation en vigueur)

traiter moins

- en repensant l'aménagement des espaces communaux pour minimiser leurs contraintes d'entretien
- en faisant appel à des techniques autres que chimiques et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces

ne plus traiter



Le 22 juin 2017, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande a décidé d'étendre à l'ensemble du territoire intercommunal l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce vote pris à l'unanimité a été rendu possible par la volonté de fédérer les élus autour d'un projet de territoire commun. L'ambition est de construire un projet qui ne soit pas la simple addition des projets de chacun, mais le résultat d'une vision partagée de l'avenir. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal remplacera demain l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire. Il fixera les objectifs de logements, d'activités, de mobilité, d'amélioration du cadre de vie, de préservation de la biodiversité... et ce pour les 10 à 15 ans à venir.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un document unique pour l'intercommunalité

Le territoire intercommunal compte aujourd'hui 7 communes régies par le Règlement National d'Urbanisme, 5 communes en carte communale, 11 communes dotées d'un Plan d'Occupation des Sols et 28 communes d'un Plan Local d'Urbanisme. Début 2021, l'ensemble de ces documents seront remplacés par un document unique, définissant pour tout le territoire de la communauté de communes les règles d'urbanisme. Est-il possible de construire ici ? Quels types de constructions ? Le

futur lotissement devra-t-il prévoir une desserte piétonne vers l'école ? Faut-il prévoir un terrain pour agrandir la station d'épuration ? Cette zone humide est-elle protégée ? Toutes ces questions, (et bien d'autres !) devront trouver une réponse dans le PLUi.

Un souhait du législateur, une opportunité pour le territoire

Les limites municipales sont désormais franchies quotidiennement pour se rendre à son travail, au collège, pour faire ses courses ou pratiquer

Le calendrier

Juin 2017-Avril 2018	Décembre 2018	Août 2019
Élaboration du diagnostic, intégration du territoire élargi	Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durable	Élaboration des Orientations d'aménagement et du règlement



une activité. Traiter efficacement des enjeux du logement, de l'économie et du commerce, du paysage, de la biodiversité ou de l'agriculture demande aujourd'hui à dépasser les limites des communes. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) demande aux collectivités de se doter d'un document

intercommunal de planification pour faire face à ce changement d'échelle. Le Conseil Communautaire de la communauté de communes a souhaité saisir l'opportunité d'élargir le PLUi engagé en Suisse Normande pour fonder un projet commun pensé à l'échelle du Cingal-Suisse Normande.



Comment puis-je participer au PLUi ?

Un document co-construit

Le PLUi est un document co-construit par les élus communautaires en collaboration avec les communes. Son élaboration associe également les services de l'État, les chambres consulaires, le pôle métropolitain, les communautés de communes limitrophes... qui devront rendre un avis sur le document avant que celui-ci ne soit approuvé. Outre ces acteurs « institutionnels », l'ensemble de la population, des acteurs économiques, des associations... sont invités à suivre l'élaboration du PLUi, à témoigner de leurs attentes pour le territoire et à réagir aux premières lignes du projet et ce avant-même l'enquête publique.

Registre et dossier de consultation

Un dossier de consultation est disponible au siège de la communauté de communes ainsi que dans les communes de Bretteville-sur-Laize, Cesny-Bois-Halbout, Clécy, Saint-Laurent-de-Condé, Saint-Rémy, Saint-Sylvain et Le-Hom, à la commune délé-

guée de Thury-Harcourt. Ce registre fait partie des outils mis à disposition du public pour que chacun puisse s'informer et contribuer aux premières orientations du PLUi. Il sera accompagné, au fur et à mesure de leur élaboration, des différentes pièces qui composeront le PLUi à savoir le diagnostic et l'état initial de l'environnement, puis du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui fixera le projet intercommunal.



Le site internet

Un page dédiée au PLUi sera intégrée au site internet de la Communauté de communes. L'ensemble du dossier de consultation sera consultable et tout à chacun pourra suivre l'évolution de l'élaboration. Il sera également possible de s'exprimer sur ses propres projets, ses attentes, sur ce que devrait être le projet commun. Quelle prise en compte du changement climatique dans les projets de développement ? Comment pourront nous nous rendre dans 10 ans sur notre lieu de travail ? Quels paysages souhaitons-nous pour demain ?

Exposition et réunions publiques

Plusieurs réunions publiques seront organisées fin 2018 et courant 2019 pour présenter le diagnostic du territoire, les enjeux soulevés et les réponses apportées par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce travail fera l'objet d'une exposition qui sera présentée dans tout le territoire intercommunal.

L'enquête publique

En 2020, suite à l'arrêt du projet, une enquête publique sera organisée où toute personne pourra déposer ses remarques et rencontrer la commission d'enquête nommée par le tribunal administratif. Cette enquête publique sera l'aboutissement d'une élaboration riche et complexe... et le point de départ d'un grand projet communautaire !

Décembre 2019	Octobre 2020	Février 2021
Arrêt du projet	Consultations et enquête publique	Approbation

Recommandations



DIVAGATIONS DES ANIMAUX

En cas d'accident ou d'incident le propriétaire est entièrement responsable des dommages causés.

DECLARATION DES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2



Les propriétaires de chien de catégorie **1** ou **2** doivent obligatoirement le déclarer en mairie.

ENTRETIEN DES HAIES

C'est aux propriétaires d'entretenir les haies qui bordent les voies publiques.

En cas d'accident ou d'incident suite à une gêne visuelle, leur responsabilité peut-être engagée.



TONDEUZES A GAZON TRONCONEUSES

Pas d'utilisation intempesive le week-end.

Rappel :

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Le Dimanche seulement de 10H00 à 12H00



LES ORDURES MÉNAGÈRES

SONT A DÉPOSER



UNIQUEMENT LA VEILLE

DU RAMASSAGE

Des sacs de blé empoisonné sont disponibles à la mairie ou auprès d'Emmanuel Verrier et de Franck LAULNAIS.



Entreprises Artisans Et Commerçants



NOM	TELEPHONE & E-MAIL	ADRESSE
AGECIC Agence Commerciale et Industrielle Guervin Agent commercial, produits verriers, création et gestion de sites internet	02.31.79.71.51	Ferme de Beauvoir
ANTONETTI ERIC - SARL Maçonnerie	02.31.39.14.88	6 rue Victoria
BAILLIEUL PHILIPPE Gite Rural	02.31.94.22.40	15 rue de Bonne Nouvelle
BLIN SYLVIE - SARL Plâtrerie - Plaque de Plâtre – Isolation – Pose de Cloison sèches	02.31.79.49.51 06.70.12.54.62	1 rue du Bas Breuil Le Bas Breuil
BREARD HUGUES Traiteur Cuisinier Pâtissier	06.83.83.37.48 hbreard@hotmail.fr	1 rue des Fosses
EARL DU MONT PLEY Vente Viande Limousine	02.31.79.72.84	Le Mont Pley
FRISON BRUNO Nettoyage de sépulture, réchampissage de lettres	06.11.88.82.34	17 rue de Bonne Nouvelle
HOUGUET CHANTAL « La Cour d'Esson » Gite Rural et Chambres d'Hôtes	02 31 79 42 80 chantalhouguet@orange.fr	2 rue de Bonne Nouvelle
INTEVA PRODUCTS Fabrication d'équipements électriques et électronique pour l'automobile	02.31.30.71.10	
LEBOUCQ GERARD ET NICOLE Gite Rural	02.31.79.72.87	28 rue de Gronde
LEBOUCQ GERARD ET NICOLE Vente de viande	02.31.79.72.87	28 rue de Gronde
MAGALI B Arts de la table, décoration, bijoux, vitrail	06.11.27.08.84 magalibcreations.com	2 rue des Fosses
NADEGE JEANNE Coiffure	06.16.75.74.52	1 rue de la Brestière
NICOLAS ASSISTANCE INFORMATIQUE Assistance informatique et interne à domicile, agréé Service à la Personne. Sur rendez-vous	06.03.49.45.68 www.nicolas-informatique.com contact@nicolas-informatique.com	6 rue des fosses
PITEL MICHEL Gite Rural	02.31.79.70.68	14 rue des fosses
SARL SAMASSA Tapisserie, peinture, décoration, ravalement, revêtements de sols et murs	02.31.79.71.12	13 rue Victoria Le Haut Breuil
ENT THEVE. ELEC Electricité Générale	02.31.79.59.12 06.79.39.99.52	2 Chemin des Ormes Le Haut Breuil



Les travaux non soumis à autorisation

Les constructions de moins de 5 m² et de moins 1.50 mètre de hauteur

Les démolitions (sauf périmètres A.B.F et zones spécifiques du POS ou PLU)

Les travaux soumis à déclaration préalable

Les travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Les travaux soumis à permis de construire

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :
ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²

ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Important

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront.

Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois).

Cet affichage vous protège : après une période de 2 mois d'affichage complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut plus être en cause par un tiers (voisin).

En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consultez la mairie avant tout démarrage des travaux.

Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Assainissement non collectif

Contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992.

Pour toute information sur votre assainissement téléphoner au Service du SPANC à la :

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : 02.31.79.61.61

Les Documents « Administratifs »



Pièce désirée	Lieu	A fournir	Coût	Observations
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	1 justificatif de domicile de - de 3 mois Carte d'identité ou passeport	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 31 décembre de l'année
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat de l'hôpital	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou en ligne sur service-public.fr	Indiquer : Nom, Prénoms, Date de naissance	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer : Nom, Prénoms, Date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Recensement militaire	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	Carte d'identité Livret de famille	Gratuit	Avoir 16 ans
Casier judiciaire (bulletin n°3)	Ce document ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Il peut être demandé en ligne sur le site http://www.cjn.justice.gouv.fr ou par minitel (3615 CJN 0.06 €/mn) ou avec le formulaire Cerfa n°10071*02 (à demander en mairie)			

La carte d'identité et le passeport sont à faire à la Maison des Services de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande 4 rue du Docteur Gourdin à Thury-Harcourt. Prendre rendez vous au 02.31.79.61.61.



PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



Infos pratiques & Dates à retenir



Informations pratiques

MAIRIE

☎ 02.31.79.45.13 **Permanences :** **Mardi** 16h00 – 18h30

💻 mairie.esson @orange.fr **Jeudi** 16h00 – 18h30

www.esson.fr

ECOLE D'ESSON

☎ 02.31.79.75.96 Ouvert de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Ouvert le lundi de 9h00 à 12h00 Garderie de 07h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30

GENDARMERIE

Thury - Harcourt ☎ 02.31.15.17.18 ouvert tous les jours de 8h à 12h et 14h à 18h

Pont d'Ouilly ☎ 02.31.59.17.56 ouvert les mardi et vendredi de 14h à 18h

COLLECTE ORDURE MENAGERE Le mardi matin

SALLE DES FETES :

La salle des fêtes peut accueillir 300 personnes debout ou 150 personnes assises (avec installation des tables)

La vaisselle n'est pas fournie.



TARIFS : Pour un week-end (samedi / dimanche ou jours fériés) :

- 230 € pour les habitants de la commune
+ Frais de fonctionnement
- 340 € pour les non résidents
+ Frais de fonctionnement

Pour un vin d'honneur :

- 110 €
+ Frais de fonctionnement

Personne à contacter pour la réservation et la remise des clefs : mairie : 02.31.79.45.13 ou mairie.esson@orange.fr



Dates à retenir

Chorale MeliMelo	20 Avril
Ballade Gourmande	29 Avril
Fête Patronale	1-2 Septembre
Repas des Aînés	3-4 Novembre
Noel Esson	8-9 Décembre

Infos pratiques



Infos pratiques...

Des équipements
communautaires

Suisse Normande
Communauté de Communes

PÔLE DE SANTÉ

APA JH 14 - SESSAD

02 31 69 53 01 :
☎ Pôle Enfance Jeunesse SESSAD

CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE

MUTUALISTE

02 31 06 61 30

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

06 75 21 10 66 : ☎ VIVIER Aurore

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

02 31 79 78 36 : ☎ MALOISEL Priscille

☎ VARLET Mathilde
☎ TSOBANOPOULOS Jean-Lucien

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

02 31 15 52 52 : ☎ DUJARRIER Aurélien

☎ ZLATÉ Laura ☎ BOITTIN Denis

OPHTALMOLOGISTES

02 72 88 33 60 :

☎ Docteur LE BIHAN / Docteur MANICKA

ORTHOPHONISTES

02 31 75 24 93 : ☎ EUDE Fanny

☎ MAMBOUR Gaëlle ☎ BIGNON Caroline

ORTHOPTISTE

09 83 65 94 59 : ☎ BERTIER Domitille



OSTÉOPATHE

06 56 84 17 69 : ☎ VINCENT Yohan

PÉDICURES - PODOLOGUES

02 31 79 79 20 :

☎ SALOMON VALEE Delphine
☎ JAMES-ANGOT Camille

PSYCHANALYSTE

06 85 40 70 21 :

☎ HUBERT-LEPLINGARD Françoise

PSYCHOLOGUE

06 49 22 70 40 : ☎ FRASK Pamela

PSYCHOMOTRICIENNE

06 83 07 54 30 : ☎ VIVIEN Perrine

RHUMATOLOGIE

02 31 06 47 55

☎ Consultations du CHU de Caen

SAGES FEMMES

02 31 30 12 17 / 06 76 07 94 22 :

☎ OUVRY Isabelle

SOINS INFIRMIERS

02 31 79 60 30 : ☎ DAULNY Annabelle

☎ DELABROISE Céline ☎ MUZARD Chantal
☎ LETONNELIER Maïté



MAISON DES SERVICES

Secrétariat de la CCSN
et du SIS de la Suisse Normande

4 rue Docteur Gourdin - Thury-Harcourt - 14 220 Le Hom

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
sauf mercredi après midi.

Tél : 02 31 79 61 61 / Fax : 02 31 79 22 34

E-mail : cdc-suisse-normande@orange.fr

www.suisse-normande.com

SPANC : accueil téléphonique le lundi, mercredi et jeudi aux
horaires d'ouverture de la Maison des Services. Ouverture au public le
mercredi matin.

EPN - INTERNET POUR TOUS

(ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

Ouverture au public : lundi, jeudi : de 13h30 à 16h30

et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Ateliers d'initiation tout public : lundi et jeudi à 9h.

Programme et inscription : 02 31 79 87 26.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Sur rendez-vous au 02 31 79 61 61.

Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la Maison des Services
et le mercredi de 15h à 18h.

POINT INFO 14

Tél : 02 31 79 27 77

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h.

Ainsi que L'ADMR, la Mission Locale, AILLES, la CCI,
la chambre d'agriculture, le GAB14, le CMAIC...

CENTRE MÉDICO-SOCIAL



5 rue Docteur Gourdin. Tél : 02 31 24 23 21 - Fax : 02 31 24 23 25

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h30. Fermé le mercredi après-midi.

DÉCHETTERIES

* Fermées les jours fériés. Assurez-vous qu'elles soient ouvertes les veilles et lendemains.

Déchetterie de Thury-Harcourt
(Place de la gare - 02 31 79 32 77)

Déchetterie de S'-Rémy-sur-Orne
(Z. Industrielle - 02 31 69 45 48)

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars) *

- Lundi & samedi de 9h à 11h45
- Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- Vendredi de 14h à 16h45
- Lundi & samedi de 14h à 16h45
- Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- Vendredi de 9h à 11h45

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre) *

- Lundi & jeudi de 9h à 11h45
- Mardi & vendredi de 14h à 17h45
- Mercredi & samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45
- Lundi & jeudi de 14h à 17h45
- Mardi & vendredi de 9h à 11h45
- Mercredi & samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

AQUASUD ET TRASPY

Route de Caen - Thury Harcourt - 14 220 Le Hom

Sur le seul site du Traspy, deux équipements de qualité nichés au coeur
de la Suisse Normande : une piscine et un gîte de groupes pour diverses
occasions (réunions de famille, séminaires, stages sportifs ou autres...)

AQUASUD : ■ Un bassin ludique ■ Un bassin sportif de 25 m
■ Un jacuzzi ■ Un espace détente avec sauna et hammam

Plus d'infos : Tél : 02 31 79 03 18 - Fax : 02 31 79 93 05 - www.aqua-sud.com

LE TRASPY Gîte de groupes 2 épis : ■ Hébergement : 48 lits, 13 chambres ■ Salon avec
cheminée ■ Salle de réunion équipée en WiFi ■ Salle de restauration ■ Salle de détente

Plus d'infos : Service réservation Gîtes de France : 02 31 82 71 65
www.gites-de-france-calvados.fr



CINÉMA

Ouvert tous les jours.
Programme sur répondeur
au 02 31 79 78 80
www.cinethury.fr



JOURS DE MARCHÉ

- ☎ Le mardi matin à Thury-Harcourt,
Place du Général de Gaulle.
- ☎ Le dimanche matin à Clécy,
Place du Triplot (en juillet et août).

Synthèse des conseils Municipaux 2017



Conseil du 10 janvier 2017

- Vœux du Maire
- Compte rendu de réunions communautaires et syndicales

Conseil du 9 février 2017

- Devis pour les travaux de réfection de trottoirs au Bas d'Esson
- Devis pour les travaux de création d'une rosace en pavé place de l'église
- Devis pour les travaux de rénovation de couverture sur un bâtiment communal
- Demande de subvention pour voyage scolaire
- Demande d'aide sociale
- Composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Conseil du 7 mars 2017

- Indemnités au maire et aux adjoints
- Préparation du budget 2017
- Modification statutaire de la CCCSN concernant l'OPAH

Conseil du 21 mars 2017

- Budget principal : Approbation du compte administratif 2016
- Budget principal : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2016
- CCAS : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016

- CCAS : Affectation des résultats d'exploitation 2016
- Vote du budget primitif 2017
- Taxes communales 2017
- Demandes de subventions

Conseil du 2 mai 2016

- Délibération pour la modification de statut de la CCSN pour le périscolaire
- Taux communaux

Conseil du 7 juin 2016

- Transfert de la compétence signalisation lumineuse au SDC ENERGIE
- Devis pour couverture de bâtiment communal
- Devis pour démoussage de toiture de bâtiment communal
- Devis pour travaux sur la façade d'un bâtiment communal
- Devis pour l'aménagement de l'accès à l'église
- Tarifs pour la location de la salle des fêtes
- Convention de mise à disposition de la salle des fêtes d'Esson à la CCCSN
- Convention de mise à disposition du service technique de la commune à la CCCSN
- Charte d'entretien des espaces publics (FREDON)

Synthèse des conseils Municipaux 2017



Conseil du 6 juin 2017

- Aide au voyage scolaire
- Création d'un dispositif de prêt sur l'honneur
- Devis pour la porte de l'église
- Charte d'entretien des espaces publiques (FREDON)
- Taux de promotion d'avancement de grade
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2e classe

Conseil du 5 septembre 2017

- Effacement de réseaux rue Bonne Nouvelle
- Convention de lutte contre le FREDON
- Délibération pour les heures supplémentaires

Conseil du 3 octobre 2017

- Défense incendie : choix de l'entreprise
- Prix et qualité de l'eau 2017
- Retrait de la commune de Guiberville du SDEC ENERGIE
- Adhésion de la Communauté de Communes

Cœur de Nacre au SDEC ENERGIE

- Modification statutaire de la CCCSN pour les compétences optionnelles
- CCCSN : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Conseil du 7 novembre 2017

- Emprunt pour travaux
- Subvention pour voyage scolaire à l'école d'Es-son

Conseil du 5 décembre 2017

- Financement de la réserve incendie
- Taux de promotion d'avancement de grade
- Création de poste d'adjoint technique
- Tarifs de location de la salle des fêtes
- Projets 2018



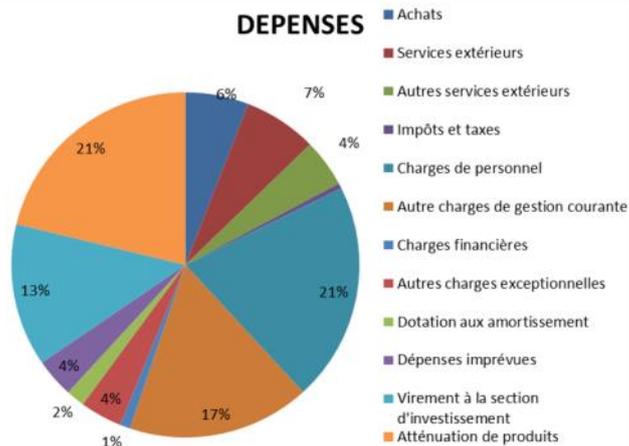
Budget Primitif



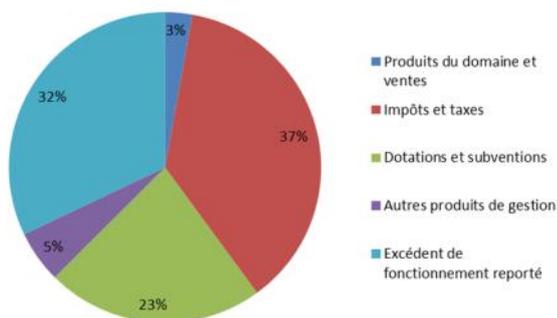
FONCTIONNEMENT

Achats	16 150,00 €
Services extérieurs	18 700,00 €
Autres services extérieurs	12 270,00 €
Impôts et taxes	1 315,00 €
Charges de personnel	56 280,00 €
Autre charges de gestion courante	46 600,00 €
Charges financières	2 600,00 €
Autres charges exceptionnelles	10 726,00 €
Dotations aux amortissements	4 762,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	36 688,00 €
Atténuation de produits	58 150,00 €

DEPENSES



RECETTES



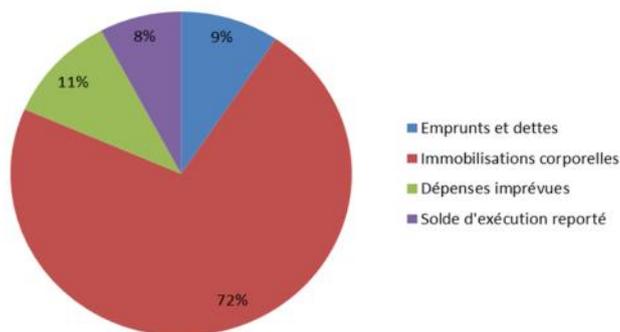
Produits du domaine et ventes	7 800,00 €
Impôts et taxes	102 600,00 €
Dotations et subventions	62 210,00 €
Autres produits de gestion	15 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	88 631,76 €



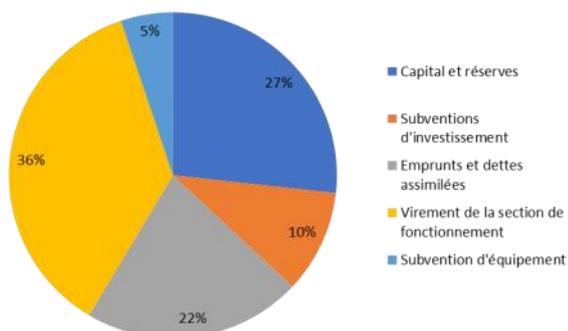
INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes	8 750,00 €
Immobilisations corporelles	67 400,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Solde d'exécution reporté	7 263,61 €

DEPENSES



RECETTES



Capital et réserves	24 813,61 €
Subventions d'investissement	9 500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	20 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	33 688,00 €
Subvention d'équipement	4 762,00 €

